

- TRILOGIE INDOCHINOISE -

Les Rhinocéros du Vietnam Deux ou Trois Survivants ???

Dans les numéros 42 et 44 de la "Lettre de la SECAS" nous avons évoqué l'évolution vers l'extinction des populations de rhinocéros au Cambodge, puis au Laos, à partir des documents rassemblés dans la base de données informatisée CARINO. Nous poursuivons ici une démarche identique qui concerne le Vietnam, où on a découvert récemment, à la surprise générale, qu'il en subsistait encore quelques individus, malheureusement trop peu nombreux pour qu'il ne soit illusoire d'espérer les sauver à leur tour d'une extinction prochaine.*

Tout d'abord, un bref rappel de l'histoire de ce pays à la géographie tourmentée, qui s'étend du Nord au Sud sur près de 2000 km. Schématiquement, la partie centrale a connu de longues périodes de relative stabilité; évoquons seulement le Royaume Champa, d'influence Indo-Khmère, qui a duré pour l'essentiel de 200 à 1500 de notre ère, remplacé ensuite par les dynasties Annamites successives qui ont duré jusqu'en 1945, Hué devenant finalement leur capitale. Tout ceci avec des épisodes où il fallait rendre hommage et payer tribut - souvent en cornes de rhinocéros - aux envahisseurs qu'ont été l'Empereur de Chine ou le Roi de Siam. A fortiori, le Tonkin au Nord comme la Cochinchine au Sud, ont été envahis, sinon annexés, à plusieurs reprises.

Quant à l'intervention de la France, toujours en concurrence avec l'Angleterre dans cette région voisine des Indes, elle s'est traduite d'abord par l'acquisition en 1862 de 3 des provinces de la Cochinchine (Bien Hoa, Saïgon et Mytho) étendue à toute

la Cochinchine en 1867; puis en 1885, par un traité de Protectorat sur l'Annam et le Tonkin. De sorte que l'entité "Indochine Française" englobant le Cambodge et le Laos, a été constituée en 1887, pour disparaître à partir de 1954. Pour ce qui suit, et par commodité, nous continuerons à utiliser les 3 grandes divisions de l'actuel Vietnam en Cochinchine, Annam et Tonkin, en partant du Sud vers le Nord.

A - En Cochinchine

1) Période 1850/1900

La présence de rhinocéros dans la région était connue de tout temps grâce aux auteurs chinois et siamois, ainsi qu'à un commerce de cornes à caractère international. Avec la mise en place d'une administration française et l'exploration de l'arrière-pays, elle a été confirmée et précisée peu à peu.

Il est rapidement apparu que l'essentiel des populations de rhinocéros de Cochinchine se trouvait concentrée à l'Est de Saïgon, dans les environs de Bien Hoa et de Baria et dans la zone montagneuse du cours supérieur du fleuve Donnai (ou Da Dong) débordant ainsi sur l'Annam. Toutes nos sources les mentionnent comme "Présents", "Nombreux" et même "Communs" (CodBib 222, 229, 595). En passant, on évoque "deux crânes de Rhinos ramenés au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris par Pavie en 1879 en provenance de Bien Hoa..." (CodBib 218).

De toutes façons, les appréciations sur le nombre ou la densité d'animaux tels que les rhinocéros - ainsi que nous les rapportons dans CARINO et/ou suivant la nomenclature de l'U.I.C.N : "VU" "EN" "CR", ne peuvent être que subjectives, de valeur purement statistique certes, mais avec le mérite majeur d'exister ! Pour essayer de donner un ordre de grandeur, on notera que le plus grand chasseur professionnel de grands pachydermes de l'Indochine, Wetzel mort en 1896, en a tué 80 dont 12 rhinocéros (CodBib 440) en 22 années de chasse; Coppi en aurait tué 6, et Tassaud 4.

Mais il existait aussi des rhinocéros dans tout le Nord de la Cochinchine jusqu'à la frontière du Cambodge; ainsi que dans la région de Tay Ninh, où on les dit "rares" non loin du Mékong (CodBib 222); ou bien encore près de Brolam "présents" en 1861 (CodBib 264). On en trouve aussi vers le Sud, apparemment moins nombreux, dans la zone marécageuse du delta du Mékong: "les pachydermes, éléphants et rhinocéros se réfugient dans la plaine de Colau au moment des inondations" (CodBib 343). On en a même vu près du Cap St Jacques (CodBib 329).

2) Période 1900/1960

Dès le début du XX^{ème} siècle, si les rhinocéros continuent à être régulièrement men-

tionnés, dans nos sources, c'est plus souvent comme simplement "présents", et dès 1920 la mention "rares" fait son apparition (CodBib 493, 569, 95). Ils sont toujours cantonnés pour l'essentiel dans le secteur Bien Hoa - Bassin du Donnai ou de son affluent la Song Lagna, où l'on en signale "de petite taille" (CodBib 570, 95) ainsi que des albinos, (CodBib 13).

Par contre dans le Nord, vers Tay Ninh et la frontière du Cambodge, ils sont en situation "critique" (CR) pour l'UICN (CodBib 233,467) et l'on n'en signale plus du tout à proximité de la côte de la Mer de Chine.

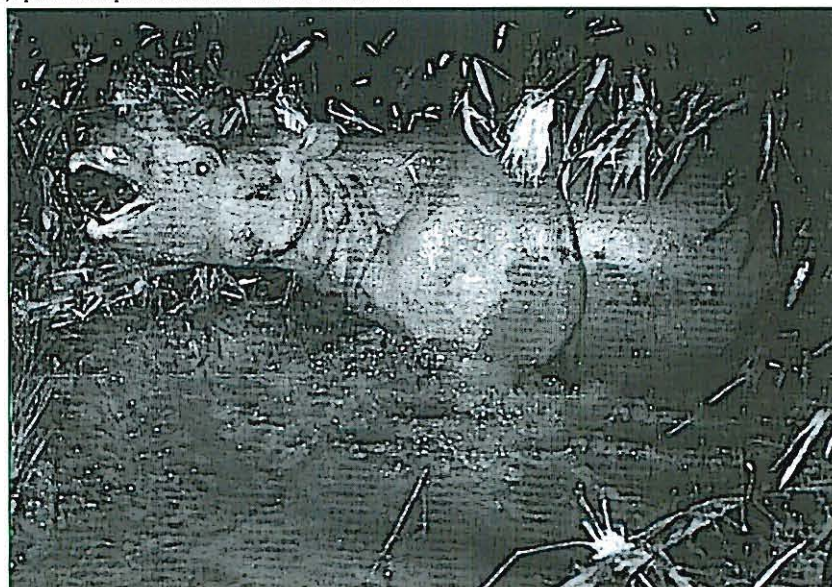
En conclusion : "En Cochinchine, les rhinocéros, nombreux au XIX^{ème} siècle, sur-

tout dans l'Est, ont rapidement décliné par la suite pour disparaître vers 1920/1930".

(Suite de la trilogie dans notre prochain numéro)

Henri CARPENTIER
Ingénieur Civil des Mines

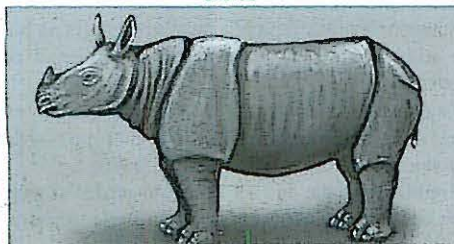
*CARINO est une base de données consacrée à l'évolution des populations de rhinocéros, et notamment dans les anciens territoires français. L'auteur (hacarpentier@wanadoo.fr) est éditeur associé du "Rhino Resource Center" c/o U.I.C.N./ Species Survival Commission - 219c Huntingdon Road - Cambridge CB3 0DL - U.K. (rhino@rookmaaker.freereserve.co.uk)



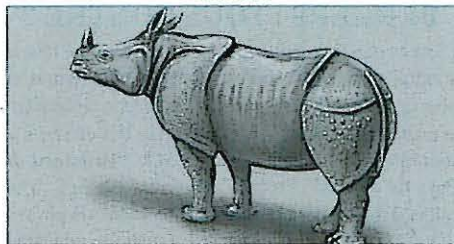
CVVF

DES RHINOCÉROS ASIATIQUES

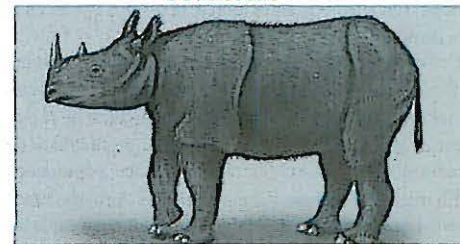
JAVA



INDES



SUMATRA



Bienvenue les Ours !

D'abord, il y a eut **PALOUMA**, une femelle de 4 ans et 83 kg, capturée en Slovénie sur le site de Jelen le 24 avril vers 18h et relâchée le 25 avril 2006 vers 22h à Burgalays (Haute-Garonne). Le parrain : le chanteur Renaud.

Puis, **FRANSKA**, une femelle de 6 ans et de 110 kg, capturée, toujours en Slovénie, sur le site de Medved dans la nuit du 26 au 27 avril 2006 et relâchée à Bagnères-de-Bigorre le 28 vers 10h du matin (Hautes-Pyrénées). Ses parrains : Véronique Samson et Laurent Baffie.

OÙ ÉTAIT BALOU ?

Toujours dans la veine des actions anti-ours, le matériel de suivi des ours avait été dérobé la veille de l'arrivée de l'ours Balou dans les Pyrénées. Force a donc été de lui mettre un collier qui n'avait qu'une portée de 10 km ! Balou en a donc profité pour prendre la poudre d'escampette et donner des sueurs froides à tout le monde, la Ministre de l'Ecologie Nelly Olin compris qui déclarait : "J'espère qu'on n'en est pas arrivé à un acte irrémédiable. Si je retrouve Balou assassiné, d'abord il y aura un dépôt de plainte et si nous retrouvons les coupables, je peux vous assurer qu'ils seront sévèrement punis. Si Balou est en bonne santé et qu'on le retrouve vivant, le cinquième arrivera à l'automne".

On voyait bien une trace deci-delà, une brave dame l'ayant même vu fouiller dans ses poubelles ! Après analyse des poils, il s'agissait d'un chat... Bref, il est réapparu près de Méribon en Ariège où quelques ruches avaient été visitées... Balou s'en pourléchait les pattes à quelques vols d'abeilles de là...

POURQUOI FAUT-IL DES OURS ?

Tout comme il faut des lions en Afrique, des tigres en Asie, des loups au Canada et ailleurs ! Patrimoine de la biosphère comme la Joconde est patrimoine de l'humanité. "Parce qu'on ne peut pas décemment demander aux Africains ou aux Asiatiques de protéger leur faune si nous-mêmes sommes incapables de le faire", a rajouté la Ministre. Mais la raison principale est la sauvegarde de l'"Espèce Clé de Voûte" qui est une notion fondamentale en Biologie. Elle désigne une espèce dont la présence est indispensable à l'existence d'un éco-système, non pas par son effectif, mais par l'action qu'elle exerce sur les comportements et/ou les effectifs des autres espèces qui composent le système. Or, les Pyrénées Centrales bénéficient d'un milieu naturel riche et diversifié abritant de nombreuses espèces animales : des rapaces comme le vautour fauve, l'aigle royal, le gypaète barbu, d'autres oiseaux comme le grand tétras, des Cervidés comme le cerf et le chevreuil sans oublier le fameux isard (chamois des Pyrénées) et le desman. La flore y est également très riche. On y trouve, entre autres, le lys des Pyrénées et la ramondie, espèces endémiques.

Les milieux montagnards jouent un rôle fondamental dans l'équilibre planétaire. Mais ce sont des écosystèmes fragiles qu'il est absolument nécessaire de protéger et les prédateurs jouent le rôle de gestionnaire de ces milieux tant sur la régulation des populations d'herbivores que sur l'impact que ces derniers imposent à la végétation. Rôle de régulateurs dont seuls les chasseurs voudraient détenir le monopole...

La troisième femelle fut **HVALA** (merci en Slovénie), 5 ans, 100 kg, capturée, elle aussi, sur le site de Jelen le soir du 15 mai et relâchée à Arbas (Hautes-Garonne) dans la nuit du 16 au 17 mai 2006. Les parrains : Carla Bruni et Stéphane Sanseverino.

Et enfin, un mâle, **BALOU**, 4 ans, 88 kg, relâché à Arbas le 2 juin à 1h du matin. Les parrains : Gérard Depardieu et Fanny Ardant.

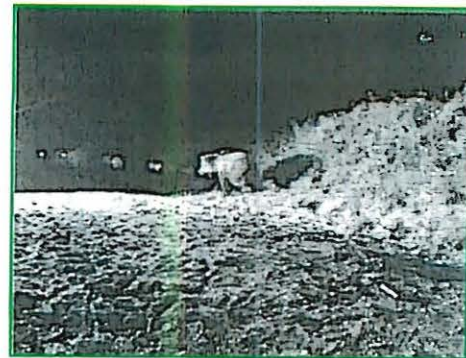
Suite à l'escapade de BALOU, l'arrivée du cinquième ours est reportée à l'automne : la

DANGEREUX ?

Il n'existe pas un seul récit documenté d'une personne tuée par un ours dans les Pyrénées depuis plus de 150 ans... Et les vieux Pyrénéens de se souvenir... ainsi ce Luchonnais dont la mère, Louise Lefebvre, racontait : "Lorsque j'étais jeune, j'en ai fait des kilomètres dans les montagnes ! L'ours, il m'est arrivé plus d'une fois de le rencontrer. Je n'avais pas peur. On gardait ses distances, lui et moi. Aucun problème". Dernièrement un promeneur dit s'être fait courser par un ours. S'il est possible qu'un ours se mette en position debout pour intimider un adversaire potentiel, la déclaration de ce promeneur selon laquelle il aurait ensuite été poursuivi pendant 30 minutes apparaît, selon les spécialistes de l'Equipe Technique Ours, hautement invraisemblable ! Il faut rajouter qu'il n'avait rien trouvé de mieux, tombant sur une carcasse à moitié dévorée, que de la retourner en tous sens ! Voilà qui n'est pas très judicieux. Un ours ou n'importe quel animal - *Homo sapiens* compris - protège ses repas et ses petits ! L'ours, tout comme le loup, fuit l'homme. Cependant, s'il a été blessé, s'il s'agit d'une femelle suivie d'oursons, s'il est en train de consommer une carcasse, mieux vaut se montrer le plus discret possible. Une étude faite par l'ADET montre que sur le nombre de sorties effectuées par les bergers, randonneurs et autres pisteurs, l'ours n'a été rencontré que 60 fois. Dans 78% des cas, il est parti en vitesse, dans 19% des cas, il a continué comme si de rien n'était et dans deux cas, il a chargé. Le premier cas concerne deux agents qui pistaient Ziva et ses deux oursons d'un peu trop près... Mais ce ne fut qu'une charge d'intimidation sans aucun contact. Le deuxième cas concerne la mort de Mellba, encore aujourd'hui assez obscure... Bilan hommes/ours, 3 morts côté ours : Claude en 1994, Mellba en 1997, Cannelle en 2004. En revanche des touristes émerveillés ont raconté l'année passée que, pique-niquant en montagne, ils avaient mis à rafraîchir un melon dans une petite cascade voisine. Un ours est sorti des fourrés, s'est avancé vers le ruisseau et son contenu alléchant... qu'il a emporté calmement sans un regard pour les randonneurs médusés mais non moins ravis, dans ce cas précis, de se faire dérober leur nourriture !

BERGERS : TOUS CONTRE ?

C'est ce que les médias, pour quelque obscure raison, voudraient bien nous faire croire ! Or sur le terrain, en plus de la grande majorité des Pyrénéens plébiscitant la présence de l'ours (voir l'éditorial) des éleveurs se sont réunis sous une appellation AOC "Broutard du Pays de l'Ours". Produit du terroir soumis à un cahier des charges très précis, le broutard du pays de l'Ours provient de races locales et rustiques : la taras-



©AFP

date-butoir de capture de l'ours en Slovénie étant le 1^{er} juillet. Délai désormais trop court pour les équipes. Mais si un ours est relâché à l'automne, aura-il le temps de se trouver un territoire pour hiberner ?

connaisse ou la castillonnaise (en voie de disparition), adaptées aux terrains montagneux. Ces éleveurs s'engagent pour l'environnement et la biodiversité. Parce que cet élevage traditionnel implique la présence d'un berger, accompagné le plus souvent d'un chien de protection, le patou, il permet la cohabitation avec la grande faune et notamment l'ours. De plus, le berger, en guidant le troupeau sur les estives, empêche la fermeture et l'abandon en friche des paysages de montagne. Solidaires des villes et des plaines, ils répondent à tous ceux qui souhaitent consommer citoyen, être responsables de leurs gestes au quotidien. Ces éleveurs positifs font l'objet de menaces (même de mort !) de la part des autres. Rien que pour cette raison, ils méritent d'être soutenus par nos achats. Le broutard du pays de l'ours est vendu uniquement sur commande et correspondance. Conditionné en cassette de broutard entier ou demi-broutard, la viande est découpée et emballée sous vide prête à congeler. Le produit peut se conserver 10 jours au réfrigérateur. Vendu entre 11,00€/kg et 13,50€/kg, les livraisons hors département de l'Ariège ont un supplément de 0,50€/kg. Contacts : Estives du Pays de l'Ours, Esbintz 09140 SEIX - Tél : 05 61 66 86 83 ou www.agneaubroutard.com

MESURES DE SOUTIEN

Afin de soutenir les professionnels et de permettre au programme de réintroduction de se dérouler dans des conditions optimales, l'État et l'Europe ont mis en place 2 types de mesures permettant la cohabitation avec l'ours :

I. Les mesures de prévention

- incitation au gardiennage des troupeaux grâce à des aides à l'embauche d'un berger,
- mise en place de chiens de protection : le patou utilisé pour repousser les prédateurs sauvages et les chiens divagants, majoritairement coupables dans les attaques de troupeaux,
- mise en place de parcs de contention ou clôtures électriques mobiles pour la nuit,
- informations auprès des éleveurs par des bergers itinérants afin de les aider à protéger les troupeaux présents dans les zones à ours.

II. Les mesures d'accompagnement

- transport du matériel par hélicoptages et portages par bât,
- aménagements de maisonnettes pastorales et de points d'eau,
- système de communication permettant d'avertir en cas d'accident, d'attaque d'ours, de problème sur le troupeau et garder contact avec leur famille,
- remboursement de 2 à 4 fois la valeur de l'animal en boucherie en cas de prélèvement sur le troupeau, agrémenté d'une indemnité pour dérangement.

La lettre de la SECAS

SPÉCIAL HAUTE-TOUCHE

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------|----|
| Editorial | 2 |
| Le temps des grands bois | 3 |
| Une histoire de 25 ans | 4 |
| Une jolie fête ! | 6 |
| Promenons-nous | 8 |
| Le cheval de Przewalski | 10 |
| Le gnou à queue blanche | 11 |
| Nouvelles des Parcs | 12 |
| Jeune vétérinaire | 13 |
| Les activités de recherche | 14 |
| Elevages d'oiseaux | 15 |
| L'éthologie | 16 |
| Une pédagogie | 18 |
| Un nouveau directeur | 19 |
| Brèves d'Ici et d'Ailleurs | 20 |
| Les rhinocéros du Vietnam | 21 |
| Bienvenue les Ours ! | 22 |
| Etat de droit et ours | 23 |
| La manif de Toulouse | 24 |
| Concours de dégrimage | 25 |
| Les balades de Jonas | 26 |
| La Ménagerie Royale | 27 |
| Horizons Nature | 28 |

La Lettre de la SECAS



**Société d'Encouragement
pour la Conservation des Animaux
Sauvages**
(Association Loi 1901)

Association des amis
du Parc Zoologique de Paris,
de la Ménagerie du Jardin des Plantes,
du Parc Ornithologique de Clères et
de la Réserve de la Haute-Touche

SIÈGE : Parc Zoologique de Paris
53, av. de St Maurice - 75012 Paris
Tél : 01 43 44 27 46
Fax : 01 43 43 54 73

PERMANENCE :

*Ménagerie du Jardin des Plantes
3, quai Saint-Bernard - 75005 Paris
Tél : 01 40 79 56 52

Directeur légal de publication :

Roger Sicre

Directeur de la Rédaction :

Michel Cazes

Rédactrice en Chef :

Viviane Tytelman

Equipe Journal :

E. Grundmann, K. Treillard, T. Jean,
J.P. Brunet, J.P. Castaingt, M. Detrez

Comité scientifique de rédaction :

Pr Michel Tranier et

Dr Jean-Luc Berthier

La Rédaction tient à remercier

MM. Pierre Pfeiffer et Bruno Lassalle
pour les conseils et renseignements
qu'ils lui dispensent régulièrement.

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2006

ISSN 1255-8796

Imprimeur : SUMÉRJS

ADMINISTRATEURS

Bureau :

Président : Roger SICRE

Vices-Présidents :

Michel CAZES et

Viviane TYTELMAN

Secrétaire Général :

Françoise LENOIR

Secrétaire Général Adjoint :

Marie-Claude JEAN-ANTOINE

Trésorier Adjoint :

Danielle BAUDRAIS

Claudine BACRI - Thérèse BALENT

Jean-Pierre BRUNET - Jean-Pierre

CASTAINGT - Maly CAUBEL -

Joëlle CREGUT - Marc DETREZ -

Marie-Thérèse GIBRAT - Thierry JEAN -

Emmanuelle GRUNDMANN -

Kriss TREILLARD

EDITORIAL

Que d'événements en ce printemps ! Au niveau des parcs, la nomination du Dr Bruno Lassalle à la tête du Parc Zoologique de Paris et la célébration des 25 ans de la Réserve de la Haute-Touche ont été des événements très sympathiques. L'emménagement de la SECAS dans ses nouvelles installations à l'entrée du zoo, côté Paris fut aussi un grand sujet de satisfaction.

Mais la sauvegarde des espèces et des environnements étant l'objet premier de la SECAS, les lâchers d'ours dans les Pyrénées ont représenté pour elle l'événement majeur de ces derniers mois. Impliquée dans diverses missions de sauvegarde à travers le monde, la SECAS se devait de soutenir les efforts déployés dans ce sens en France aux côtés des défenseurs de l'ours et des 74% de pyrénéens favorables à sa réintroduction (selon un sondage le pourcentage de "pour" atteint même 80% en Haute-Garonne). Devant les intimidations, l'intransigeance et les menaces de mort proférées par une minorité contre les maires, les habitants des villages, les éleveurs, les guides de montagnes, les professionnels du tourisme, tous majoritairement favorables à la présence et à la réintroduction des ours, et devant le silence assourdissant des grands organes de presse à ce sujet, la SECAS se déclare scandalisée qu'autant de crédit soit accordé à une minorité, certes très agissante, mais non représentative !

Faut-il donc toujours dans ce pays, qu'une minorité veuille en imposer à une majorité ? Et, comble de tout, que cette minorité obtienne le plus souvent gain de cause ? Lorsque les associations organisatrices de la manifestation en faveur de l'ours à Luchon apprennent la veille que les "contre" les attendent sur place pour en découdre dans la violence, elles décident de délocaliser le rassemblement à Toulouse et en avertissent la presse. Quelle n'est pas leur surprise d'entendre certains grands organes leur déclarer alors que, de toute manière, ils ont décidé de suivre les "anti-ours" ! Osera-t-on encore parler de l'objectivité de la presse ?

Souvenons-nous de l'attitude de cette même presse lors de la dernière manifestation à Paris, le 5 novembre 2005, pour la défense de la biodiversité. 89 associations étaient présentes, représentant plusieurs milliers de personnes. Quel média en a parlé ? Mais vous prenez 5 perturbateurs munis de cloches sur un site de relâcher pour qu'aussitôt, toute la presse se mobilise !

On filme en gros plan un éleveur éruçant qui terrifie des écologistes pacifiques venus pour parlementer. On le laisse s'exprimer, des larmes de crocodile au bord des paupières, sur ses pauvres moutons "tant aimés" qui se font égorgés par la Bête. Or le même éleveur envoie, sans battre un cil, des milliers d'animaux sans assistance en estive durant des mois, ne les récupérant que pour les envoyer à l'abattoir dans des conditions de cruauté intolérable ! Et bien entendu, en rajoutant un refrain du style : "ils veulent la mort de nos femmes et de nos enfants..." Car l'ours est, évidemment, un dangereux prédateur prêt à exterminer tout ce qui bouge ! Or il n'existe pas un seul récit documenté d'une personne tuée par un ours dans les Pyrénées depuis plus de 150 ans...

En revanche, et suivant les données du ROC et de l'ONCFS, 25 personnes en 2005, tous chasseurs, sont mortes dans 167 accidents de chasse. 142 personnes ont été blessées dont 12 non-chasseurs. La moyenne des 8 dernières saisons s'établissant à 202 accidents...

Et pour en revenir aux *animaux dangereux* : frelons, vipères, sangliers, cerfs et même vaches ou chiens font eux, réellement des victimes parmi les humains chaque année. Le bilan côté ours, loup ou lynx restant nul !!!* La désinformation a encore de beaux jours devant elle. Et le public manipulé continuera à abonder dans le mauvais sens, selon la volonté de quelques petits malins...

Viviane TYTELMAN
Vice-Présidente

* Les ovins prédatés par les animaux sauvages sont remboursés à l'éleveur par la France et l'Europe, de 2 à 4 fois leur valeur en boucherie.

TARIF SECAS

| | | | |
|---|------|----------------------------------|------|
| Membre Actif | 30 € | Club-enfant (4 à 11 ans)* | 15 € |
| Club Ado (11 à 18 ans)* | 17 € | Etudiant (18 à 25 ans) | 17 € |
| Parrainage Adulte (à partir de) | 17 € | Membre bienfaiteur (à partir de) | 80 € |
| Abonnement Journal SECAS | 10 € | | |
| Carte Famille (père + mère + 2 enfants ou 1 parent + 4 enfants de la même famille Sur présentation du livret de famille) | | | 77 € |

*L'adhésion au Club-Enfant ou au Club-Ado inclut automatiquement le parrainage d'un animal et donne les mêmes avantages que la carte de membre actif adulte. Les adhésions peuvent se faire aux permanences ou par courrier en mentionnant vos noms et adresse et en joignant une photo d'identité, un timbre et le chèque au montant correspondant à votre inscription. Vous pouvez aussi imprimer la fiche d'inscription sur notre site.

Horaires des permanences : 7 jours sur 7 de 14 h à 18 h

Renseignements :
SECAS - Parc Zoologique de Paris - 53, av. de St Maurice - 75012 Paris
- Ménagerie du Jardin des Plantes, 3, quai St Bernard - 75005 Paris

Tél. : 01 44 75 20 80 ou 01 40 79 56 52 - Fax : 01 43 43 54 73 - E-Mail : secas@free.fr - WEB : http://secas.free.fr

AVANTAGE DE LA CARTE SECAS

Entrée gratuite :

Parc Zoologique de Paris, Ménagerie du Jardin des Plantes, Parc Ornithologique de Clères (Rouen), Parc de la Haute-Touche (Indre)

Tarif réduit :

Grande Galerie de l'Evolution, Galerie d'Anatomie et de Paléontologie, Galerie de Minéralogie, Serres du Jardin des Plantes, Entomologie, Arboretum de Chevreloup (près de Versailles), Jardin Botanique de Menton, Harmas de Fabre (Sérignan du Comtat - Vaucluse), Laboratoire Maritime de Dinard, Musée de l'Homme, Les expositions temporaires sur le site du Jardin des Plantes.